

# LISTE DES PIÈCES À FOURNIR EN VUE DE LA DELIVRANCE D'UN AGREMENT (2ème bureau)

## Pour les moyens de l'établissement :

- Le formulaire complété ;
- L'attestation de conformité des locaux ;
- La photocopie du titre de propriété ou du bail de location du local et de l'assurance ;
- Le plan et un descriptif du local d'activité (superficie et disposition des salles).